

Eau

Sécheresse: 88% des nappes baissent encore

Le 17 juin 2011 par Geneviève De Lacour



Les pluies du début juin ne sont pas suffisantes pour mettre fin à la sécheresse

Comme tous les mois, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) rend officiel la situation des nappes phréatiques en France. Un bilan attendu de pied ferme en cette période de sécheresse exceptionnelle. Selon le BRGM, 79% des réservoirs affichaient un niveau inférieur à la normale au 1er juin.

Fin avril, le déficit en eau concernait 68% des réservoirs. Fin mai, le BRGM annonce que près de 80% des nappes phréatiques souffrent d'un manque d'eau. Après plusieurs années d'insuffisance pluviométrique, les grands aquifères

déficitaires, précise le BRGM dans un communiqué publié aujourd'hui 17 juin, sont les nappes de la Beauce, du Bas-Dauphiné, du Champigny en Ile-de-France ou encore les nappes du bassin de la Garonne. Seules les nappes du Languedoc-Roussillon présentent des situations proches de la normale.

Pour 88% des nappes, les niveaux baissent en mai, alors qu'ils sont en hausse pour 3% des aquifères et restent stables pour les 8% restantes.

«Les données du mois de mai confirment, avec le déficit pluviométrique conséquent observé depuis le début de l'année, que la période de recharge des nappes a été très peu effective sur une grande partie du territoire», complète le communiqué du BRGM.

Le ministère de l'écologie précise quant à lui aujourd'hui: «Le mois de mai figure parmi les plus secs des 50 dernières années et le plus chaud depuis le début du XXe siècle. En juin, les précipitations quasi normales sur la première quinzaine ont apporté une accalmie relative mais elles ne sont pas suffisantes pour mettre fin à la sécheresse». Le déficit dépasse 75% depuis le Poitou-Charentes et les Pays de la Loire jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, sur l'ouest de la Gironde, l'ouest de la Corse, de la Provence à la basse vallée du Rhône et à l'Hérault.

La sécheresse des sols superficiels, déjà critique en début de mois de mai, s'est aggravée sur l'ensemble du territoire, sous l'effet conjugué d'une chaleur inhabituelle et d'une pluviométrie très déficitaire.

Les débits des rivières sont également très faibles pour un mois de mai. 71% des débits mesurés correspondent à des valeurs observées moins d'une année sur 10.

De son côté, le BRGM constate qu'en mai, les cumuls de précipitations ont rarement dépassé 30 millimètres en plaine. «La reprise de la pluie, ces derniers jours, a surtout permis de répondre aux besoins des végétaux mais ne devrait avoir qu'un impact marginal, pour l'heure, sur les nappes».

Au 17 juin, 58 départements ont pris des mesures de restriction d'eau, «soit 4 de moins qu'au plus fort de la crise», précise le ministère.

Alors que pour l'instant le gouvernement a exclu de renouveler l'impôt Sécheresse décrété en 1976 pour aider les agriculteurs, le président Nicolas Sarkozy a annoncé, outre plusieurs millions d'aides financières, un plan sur 5 ans de création de retenues d'eau et de réduction des volumes d'eau utilisés par l'agriculture.

Le 9 juin dernier, Nicolas Sarkozy a indiqué qu'une exonération fiscale et un étalement des remboursements de prêts pour les éleveurs victimes de la sécheresse allaient être engagés. Le président de la République a chiffré le plan de soutien à plusieurs centaines de millions d'euros. Une aide évaluée à «près de 1 milliard d'euros» par François Fillon devant le Sénat. Le président de la République s'est engagé à décaler d'un an le remboursement des prêts accordés aux éleveurs dans le cadre du plan d'aide de 2009. Concrètement, l'Etat prendra en charge les intérêts des prêts octroyés dans le cadre de ce seul plan de soutien à l'élevage. En outre, Nicolas Sarkozy a mentionné que les éleveurs en difficulté seraient exemptés de la taxe sur le foncier non bâti, un effort qu'il a estimé à 300 M€. Il a précisé que l'Etat avait débloqué 200 millions pour accélérer les indemnités par le fonds de garantie des calamités agricoles pour des premiers versements «dès septembre».

Nicolas Sarkozy s'est félicité d'un plan d'aide compatible avec les exigences européennes: «Ne retombons pas dans les mauvaises habitudes de vous donner des allocations qui seraient déclarées illégales dans quelques mois».

Lors de son voyage en Charente la semaine dernière, Nicolas Sarkozy avait aussi promis aux agriculteurs qu'une réunion serait organisée cette semaine avec plusieurs ministres – agriculture, écologie, défense – et le patron de la SNCF pour régler les «problèmes logistiques massifs» de livraison et de stockage du fourrage.

Logiquement, le ministère de l'écologie a donc annoncé aujourd'hui que la cellule chargée de contribuer au bon déroulement du transport de paille vers les départements qui en manquent va être relancée. Lundi 20 juin, un point d'étape sera donc réalisé sur l'identification d'une dizaine de liaisons principales avec les points de chargement et déchargement, le recensement des matériels ferroviaires et routiers pour les courtes distances, l'identification des surfaces de stockage et le calendrier des premières livraisons.

Quant à la commission de suivi hydrologique, elle se réunira de nouveau mi-juillet pour faire le point sur l'évolution de la situation hydrologique et les mesures mises en place.

Au niveau européen, une réunion du Conseil de l'Union européenne concernant la gestion des ressources en eau est programmée pour le 21 juin prochain.